

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE AMBERT LIVRADOIS FOREZ

AR Pr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL063-200002574-20240409-2024_21_T1-DE
Reçu le 11/04/2024**D'ADMINISTRATION****SEANCE DU 09 AVRIL 2024****DELIBERATION 2024-21 T1**

Les membres composants le CIAS Ambert Livradois Forez se sont réunis à la salle de réunion Site CCI – 1^{ER} étage – Place de l'Hôtel de Ville - AMBERT le 09 avril 2024 à 18 h 00 sous la présidence de Daniel FORESTIER, Président du CIAS suite à une convocation en date du 28 mars 2024.

Nombre d'administrateurs du CIAS en exercice : 17

Quorum atteint : 11/17

Présents : Huguette BARRIER ; Jean BERNARD ; Marc CUSSAC ; Mireille FONLUPT ; Daniel FORESTIER ; Alain MOLIMARD ; Michel PRAS ; Jean PERRON ; QUENEE Isabelle ; Philippe TARDIVAUD ; Muriel TAVERNIER ;

Excusés : Ingrid DEFOSSE-DUCHENE ; Sylvie DEMATHIEU ; Véronique FAUCHER ; Valérie PRUNIER ; Simon RODIER ; Noël VOLTA ;

Secrétaire de séance : Mireille FONLUPT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Objet : BUDGET PRIMITIF DE L'EHPAD AU GRAND COEUR 461/2024

EPRD HEBERGEMENT - 2024					
CHARGES		Prévisionnel Taux évolution 5%	PRODUITS		Prévisionnel
Groupe 1	Achats	39 900.00 €	Groupe 1	Tarification	365 447.71€
	Prestation extérieure	102 000.00 €			
Total Groupe 1		141 900.00 €	Total Groupe 1		365 447.71€
Groupe 2	Salaires bruts	110 097.71 €	Groupe 2	Remb. IJ du personnel	16 907.00€
	Charges	66 650.00 €			
Total Groupe 2		176 747.71 €	Total Groupe 2		16 907.00€
Groupe 3	Entretien	14 300.00 €	Groupe 3	Quote part des sub.	5 543.00€
	Amortissements	39 800.00 €			
	Autres	15 150.00 €			
Total Groupe 3		69 250.00 €	Total Groupe 3		5 543.00€
Total charges		387 897.71€	Total Produits		387 897.71€

AR Prefecture EPRD DEPENDANCE - 2024					
CHARGES		Prévisionnel	PRODUITS		Prévisionnel
Groupe 1			Groupe 1		
Achats		8 200 €	Tarification		119 000 €
Blanchissage		9 000 €			
Total Groupe 1		17 200 €	Total Groupe 1	100 €	119 000 €
Groupe 2			Groupe 2		
Salaires bruts		101 260 €	Remboursement IJ du personnel		33 200 €
Charges		33 740 €			
Total Groupe 2		135 000 €	Total Groupe 2		33 200 €
Groupe 3			Groupe 3		
Total Groupe 3		- €	Total Groupe 3		- €
Total charges		152 200 €	Total Produits		152 200 €
EPRD SOINS - 2024					
CHARGES		Prévisionnel	PRODUITS		Prévisionnel
Groupe 1			Groupe 1		
Fournitures médicales		12 000 €	Facturation des résidents		294 698 €
Missions		400 €			
Total Groupe 1		12 400 €	Total Groupe 1		294 698 €
Groupe 2			Groupe 2		
Pers ext		22 000 €	Remboursement IJ du personnel		
Salaires bruts		176 610 €			
Charges		78 988 €			
Total Groupe 2		277 598 €	Total Groupe 2		- €
Groupe 3			Groupe 3		
Amortissements		4 700 €			
Total Groupe 3		4 700 €	Total Groupe 3		- €
Total charges		294 698 €	Total Produits		294 698 €

BP 2024 - Investissement :

SECTION INVESTISSEMENTS EHPAD AU GRAND CŒUR 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Emprunt	18 000€	Autofinancement et emprunt	238 000€
Logiciel	5 000€		
Matériel divers	5 000€		
Achats mobiliers	10 000€		
AMO étude de restructuration	200 000,00		
Total	238 000€	Total	238 000€

Objet : TARIF BRPAD AU GRAND CŒUR 2024

063-200002574-20240409-2024_21_T1-DE

Monsieur Daniel FORESTIER (Président) rappelle que l'arrêté du 15/03/2024 du Conseil Départemental faisait ressortir les prix de journées au 1^{er} avril 2024 comme suit :

Les nouveaux tarifs applicables font ressortir les prix de journée moyens comme suit :

- ❖ Prix de journée hébergement permanent : 64.34 €
- ❖ Prix de journée – 60 ans : 82.38 €

Et un prix de journée tarifaire applicable au 1^{er} avril 2024 font ressortir les prix de journée comme suit :

- ❖ Prix de journée hébergement permanent : 65.34 €
- ❖ Prix de journée – 60 ans : 83.43 €

D'autre part, il rappelle que l'arrêté du 27 décembre 2022 du Conseil Départemental fait ressortir les tarifs dépendance moyens applicables au 1^{er} janvier 2023 :

GIR 1-2 : 21.21 €

GIR 3-4 : 13.46 €

GIR 5-6 : 5.71 €

Sur présentation de M Daniel FORESTIER, Président du CIAS, le conseil d'administration du CIAS, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif et les tarifs 2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration

Fait à Ambert, le 09 avril 2023

Le Président



Daniel FORESTIER

Le Président

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe qu'en application des dispositions de l'Article L.2131-1 du CGCT et de l'Article R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée ou affichée le : 15/04/2024